

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2680(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règlement sur l'infrastructure du marché européen: prolongation de la période de transition prévue par l'article 89, paragraphe 1, premier alinéa	
Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>		

Evénements clés			
06/05/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)03114</a>	
06/05/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
19/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
08/06/2021	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0270/2021</a>	
10/06/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2680(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0111-p6
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/05973

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2021)03114</a>	06/05/2021	EC
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		<a href="#">B9-0315/2021</a>	03/06/2021	EP
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0270/2021</a>	08/06/2021	EP